

Ploërmel, le 28 octobre 2022

Communiqué

Adaptation exceptionnelle du fonctionnement des urgences de Ploërmel dans la nuit du 28 au 29 octobre 2022

Un mouvement national de grève des internes de médecine générale impacte le CHBA pour ce week-end prolongé de La Toussaint ; Un impact qui se ressent sur l'organisation médicale du territoire.

Malgré la recherche de toutes les possibilités au niveau de l'équipe médicale territoriale, qui a permis de trouver des solutions pour les autres besoins à combler sur ce week-end, et en concertation avec l'ARS Bretagne, l'organisation habituelle des urgences de Ploërmel ne peut être maintenue durant **la nuit du vendredi 28 octobre 19h au samedi 29 octobre 8h30.**

Adaptation du fonctionnement des urgences la nuit

- Du fait de la présence d'un seul médecin urgentiste, susceptible d'être mobilisé dans le cadre d'une sortie du Service Mobile d'Urgences et de Réanimation (SMUR), le SAMU 56 régulera de manière à limiter le flux des patients susceptibles d'être pris en charge aux urgences du centre hospitalier de Ploërmel, de 19h à 8h30, la nuit du 28 au 29 octobre 2022. Les patients qui se présenteront spontanément seront pris en charge par une infirmière d'accueil, en lien avec le centre 15 pour leur réorientation.
- Le service restera ouvert au public en journée le vendredi 28 octobre jusqu'à 19h, et le fonctionnement habituel 24h/24 reprendra dès le samedi 29 octobre 8h30.
- Par ailleurs, l'accueil des patientes pour la maternité n'est pas modifié et continuera d'être assuré, y compris la nuit du 28 au 29 octobre.



**BROCÉLIANDE
ATLANTIQUE**
GROUPEMENT HOSPITALIER
Ploërmel

En cas de besoin, faites le 15 avant de vous déplacer

Le centre 15 vous orientera vers le lieu le mieux adapté à votre besoin : vous pourrez bénéficier de conseils et un transport sanitaire (pompiers, ambulances privées) pourra si nécessaire être envoyé à votre domicile.

Dispositifs d'accès aux soins pendant cette période

Afin d'assurer la couverture des demandes de soins non programmés entre 19h et 8h30, le dispositif sera le suivant :

- Les **médecins urgentistes** du centre 15 / SAMU 56 resteront joignables 24h/24 et 7j/7 et à l'écoute des **patients qui appellent le 15**. Le SAMU renforcera sa vigilance pour la régulation des appels provenant de la population du territoire de Ploërmel.
 - Pour les personnes qui se présenteraient spontanément aux urgences de 19h à 8h30, **une infirmière d'accueil sur site en lien avec le centre 15 assurera leur orientation**.
 - Un circuit spécifique de prise en charge des femmes enceintes reste accessible 24h/24h.
 - **La maison médicale de garde** de Ploërmel sera ouverte aux horaires habituels, sur le site de l'hôpital.
- ⇒ **L'accès aux soins en maison médicale de garde doit toutefois être régulé par le 15.**